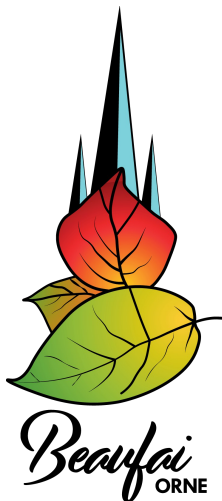


Samedi 13 janvier 2024



Vœux du Nouvel An

Mes chers concitoyens,

Nous voici de nouveau ensemble,... merci d'avoir répondu en nombre à l'invitation du Conseil municipal.

Je veux excuser de leur absence : M. le Sénateur Olivier BITZ ; Mme et M. Rémy Legeay ; Mme Evelyne Préa et M. Eddie Celant; Mme Martine Balland et M. Pierre Stal.

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous en ce début d'année 2024 en tant que maire de notre village. En ce moment symbolique où nous tournons la page vers de nouveaux horizons, permettez-moi de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour une année pleine de réussite, de bonheur et pourquoi pas, de prospérité pour chacun d'entre vous.

Avant de dérouler sur l'année 2023 et de nous projeter sur 2024, permettez-moi de saluer chaleureusement :

- Notre Président des AC : Gérard Jarry, qui, depuis de nombreuses années, œuvre également en Père Noël lors de l'après-midi festif offert aux enfants de la commune.
- Notre Président du club des Jonquilles : Hernani Carmot, animateur de la vie communale avec toute son équipe.
- Le Père Firmesse toujours à la besogne sur les différentes paroisses du territoire.

Présente à nos côtés, vous pourrez faire connaissance avec Madame Sandra BUNAS (l'appeler), notre nouvelle secrétaire de mairie qui a pris ses fonctions le 2 novembre 2023. Sandra,... comme moi, la population est heureuse de vous accueillir,... habitant Le Sap-en-Auge et exerçant également comme secrétaire au village de Crouttes, nous vous souhaitons la bienvenue au village de Beaufai et à la vue de votre âge, une belle carrière à venir.

J'en profite pour souhaiter une vrai et bonne retraite à Marie Ange qui nous quitte après 15 années de bons et loyaux services. Merci Marie-Ange pour ces 15 années et d'avoir assuré cette année supplémentaire.

À mes côtés également, mes collègues du CM,

À leur sujet, sachant que de nombreuses compétences locales relevant de l'aménagement du territoire, de l'action sociale, des domaines économique, scolaire, environnementale, touristique sont exercées par la Communauté de Commune, tous mes collègues conseillers y sont impliqués par des participations multiples au travers des différentes commissions. De même que nous sommes présents et actifs dans de nombreux syndicats (de production et

distribution d'eau potable, d' assainissement agricole, d'électrification, d'ordures ménagères, de la Risle).

J'adresse mes remerciements à mon adjointe, Geneviève et aux conseillers municipaux pour leur engagement au service de Beaufai.

Au commencement d'une nouvelle année, nous aurons, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos concitoyens, qui ont rencontré et parfois rencontrent encore quelques difficultés, qu'elles soient d'ordre professionnel ou familial, et pour ceux plus âgés affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont un grand besoin de notre soutien..

14 janvier 2023, 13 janvier 2024 : une année, très exactement, s'est écoulée ! Avec des événements internationaux et nationaux marquants et malheureusement le plus souvent tragique :

- Les séismes meurtriers en Turquie et Maroc
- Les guerres en Ukraine et à Gaza
- La Montée de l'instabilité en Afrique
- Une planète en surchauffe
- L'assassinat de Dominique Bernard, professeur de 57 ans
- et d'autres ...

mais aussi, un nouveau Roi pour nos voisins anglais ! Le centenaire des 24h du Mans ; Les Bleues (e) championnes du monde de handball et également la France championne du monde du pâté en croûte !!

Plus localement,... comme vous le savez,... L'individualisme communal est terminé, personne aujourd'hui ne peut plus l'ignorer. L'intercommunalité est le moyen de faire à plusieurs ce qu' individuellement nous ne pourrions faire, à ce titre, une offre de service croissante se développe, les derniers exemples en sont :

- le magnifique cinéma récemment mis en service au bénéfice du territoire.
- La voie verte de la vallée de la Risle qui relie St. Sulpice à l'Aigle, avant de se prolonger sur Rai ; Aube et pourquoi pas Beaufai !

J' applaudis des deux mains ces investissements structurants, mais je reste beaucoup plus dubitatif sur certaines compétences qui engendre des dépenses de fonctionnement que nous avons bien du mal à maîtriser.

Cette cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser pour la commune, un bilan des événements ,réalisations et actions de l'année écoulée. A savoir :

- Au registre de l' état civil, 2023 aura vu : 2 naissances; 2 mariages et malheureusement 3 décès.
- Au plan administratif: Nous avons signé avec le TE61 une convention cadre de transfert de la compétence pour l'investissement et le fonctionnement de l'éclairage public et la mise en valeur du patrimoine.
- Au registre des travaux, l'entretien courants sur les bâtiments et les espaces communs de la commune ont été normalement réalisés, pour la voirie, ceux-ci sont de la compétence de la CDC (Curage des fossés ; revêtement des chaussées ; ouvrages d'art), le défibrillateur de la salle communale qui était sous garanti à été remplacé.
- Pour l'église Saint Roch, je salue une heureuse initiative qui à vu le jour.Un groupe de volontaires s'est formé pour remettre en état les différents ornements se trouvant à l' intérieur de l' église (chandeliers ; candélabres ; chemin de croix ; et autres), merci

à eux. Des travaux d'entretien plus conséquents concernant le sol, les bancs, pourraient également être envisagés au printemps.

À signaler, que pendant cette période festive, l'église était ouverte les après-midi, une crèche y a vu le jour.

- Des travaux de renforcement et sécurisation du réseau électrique ont été réalisés sur différents lieux de la commune : Grand Corru; Maubuisson Nord ; Le Domaine.
- Comme je le réclamaï depuis longtemps, le groupe La Poste a procédé aux remplacement et à la remise en état de plusieurs boîtes aux lettres »cidex »
- Une nouvelle conduite d'eau potable a été posée dans la côte de Livet afin d'assurer un maillage de réseau et de résoudre le problème de pollution par le CVM (*Chlorure de Vinyle Monomère*), qui est un des composants des anciens tuyaux en PVC.
- Concernant la défense incendie : dernièrement,une manœuvre d'entraînement des Pompiers de Ste. Gauburge à permis de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif d'aspiration de la réserve incendie du bourg. Sur le secteur de Livet,après s' être assuré de la conformité du débit et de la pression pour la défense incendie, un nouveau PI a été mis en place , de couleur jaune eu égard à la pression de l'eau supérieure à 6 bar, ce nouveau dispositif de défense incendie permettra d' autoriser aux habitations localisées sur le Livet, la Boulangerie, d' entreprendre des extensions.
- Pour la sécurité routière :
 - nous avons fait l'acquisition d'un radar pédagogique qui depuis environ 6 mois se déplace sur différents secteurs de la commune (-le Bourg; l' Hermitage ; Maubuisson ; la Baudrière et Vieux Beaufai). Dans quelque temps,vous pourrez prendre connaissance de l' analyse des données sur -beaufai.fr-. Si certains peuvent être sceptiques, n' oublions pas, que entre la vitesse ressentie et la vitesse réelle, la différence est notable.
 - Au hameau de Langerie, la vitesse, en accord avec le Conseil départemental a été limitée à 50 km/h. Les boîtes aux lettres ont également été déplacées sur un emplacement plus sécurisé.
- Nous avons réduit d'une ½ h le temps d' éclairage public, il s' éteint dorénavant à 22h00.
- L' entretien de notre patrimoine, je dirai même... le gros entretien s'est concrétisé par la mise en chantier de la réhabilitation complète du logement communal (je reviendrai sur ce sujet dans quelques instant).
- Au plan festif : Je loue les efforts conjugués des membres du Club des Jonquilles et de l'Équipe Municipale, qui contribuent au succès des rencontres et manifestations, qu'elles soient hebdomadaires ou ponctuelles (Noël des enfants ; repas des aînés; vides greniers ; soirée festive et à venir pour 2024,...je crois : Fête des voisins). Comme dans tout groupe, la relation entre ses membres est une affaire de fond et de forme, particulière à chacun, mais c'est un élément-clé de la réussite. J'invite chacun d'entre-vous à assister à l'assemblée générale du club qui se tiendra ici-même vendredi prochain 19 janvier à 17h30.
- Je n'oublie pas la visite de l'Assemblée nationale qui a réuni le 20 décembre dernier, 24 habitants de Beaufai. Merci à notre Député,Mme Louwagie pour nous avoir proposé cette visite du palais Bourbon et financé le transport.
- Pour 2025, sur la proposition de l' office de tourisme nous accueillerons une soirée des « terrasses de l'été ».
- En 2025 également, le recensement de la commune aura lieu.

Ouvrons maintenant le chapitre 2024 :

- Une bonne nouvelle, il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité communale, c'est à dire que le taux d'imposition sur le foncier, voté par la commune ne bougera pas. Néanmoins, une moins bonne nouvelle, les valeurs locatives sur lesquelles le taux voté par le Conseil municipal, s'applique, vont être revalorisé d'environ 3,8% par la loi de finance 2024, inflation oblige.
- À compter de ce 1 janvier,
La « **loi anti-gaspillage pour une économie circulaire** » du 10 février 2020, dite loi Agec, prévoit une obligation de proposition de collecte et de tri des biodéchets. Et c'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets » chez nous : le SMIRTOM (*que je connais bien*) qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri pour les citoyens. Sur notre commune, comme sur toutes les communes rurales, la solution proposée est le compostage individuel. À des tarifs très compétitifs, le SMIRTOM peut vous proposer des composteurs de 300 ou 600 litres. Sur des secteurs plus urbanisés et pour l'habitat collectif, nous proposerons des solutions alternatives.
- Pour les projets de l'année 2024, la priorité sera bien entendu donnée à la fin des travaux de réhabilitation du logement communal (mars 2024). Ce logement -grand- 140 m² habitable aura fait l'objet de travaux très importants pour un coût qui devrait s'établir à environ 177 000 € ttc (habitation + terrain), avec peu d'aide. À ce jour, nous avons reçu une subvention de l'état de 24 000 € (dispositif Fond vert). Sur 2024, nous pouvons compter sur 6 000 € (CEE) et éventuellement une nouvelle subvention de l'état (entre 0 et 58 000 €), le montant de cette aide déterminera le volant de trésorerie que nous devront consacrer à boucler ce budget. Nous ne sommes pas éligible au FCTVA. Un emprunt à hauteur de 100 000 € a été contracté au crédit mutuel à un taux constant de 3,77% sur 15 ans. L'endettement de la commune restera stable, en effet, un emprunt d'annuité équivalente se termine en 2024.
Par l'intermédiaire de l'office notarial de L'Aigle, nous allons maintenant nous atteler à la recherche d'une famille qui pourrait prendre en location cette demeure.
- Autre projet important : l'effacement des réseaux EDF et Télécom au hameau de l'Hermitage. Ces travaux qui portent sur les réseaux aériens de distribution d'électricité et de télécommunications ainsi que sur l'éclairage public de l'aire d'arrêt du car scolaire permettent de : gagner en sécurité ; gagner en qualité; améliorer l'esthétique de l'espace public, ils doivent commencer prochainement.
Ce projet a un coût de 305 500 €, dont 256 000 € pris en charge par le TE61 et 49 500 € à la charge de la commune.
Sur le chemin de Launay, le TE61 a programmé la sécurisation de la BT implantée actuellement en terrain privatif et qui devrait après travaux se retrouver sur supports aériens sur le domaine public de l'emprise du chemin de Launay. Il se trouve que le SAEP du Percher doit également procéder suivant les recommandations de l'ARS au changement de la canalisation d'eau potable (nécessaire pour un retour à la conformité de la concentration du CVM, vous vous rappeler : *Chlorure de Vinyle Monomère*). J'ai demandé au SAEP du Percher et au TE 61 de se coordonner pour l'exécution de ces travaux, ce qui permettrait d'envisager la pose de la BT en souterrain en faisant tranchée commune avec la conduite d'eau potable. Espérons que le bon sens l'emportera.

- Derniers projets prévu en 2023, mais qui a pris du retard, la valorisation en espace naturel d'agrément d' une parcelle d' environ 2000 m² acquise par la commune en 2021. Celle-ci se situe à Maubuisson, le long de la route de l' Ancienne Fabrique et en bordure du Livet. Le Syndicat de la Risle dans le cadre de ses compétences d' aménagement de cours d'eau en faveur de la biodiversité et du développement harmonieux des usages réalisera ces travaux et procédera au remplacement de la passerelle qui assure la continuité du chemin piétonnier reliant Beaufai à Rai.
- Sur notre projet d'assainissement collectif, validé en 2015 par tous (agence de l'eau ; CDC ; Commissaire enquêteur et bien entendu commune) je continu de me battre. Attendu en 2024,... si le rendu du schéma directeur d' assainissement à l'échelle du territoire ne définissait pas comme priorité les travaux sur Beaufai, je proposerai au CM de nous pourvoir au tribunal administratif.

Des travaux, oui, mais également des dossiers qui nous obligent à nous investir fortement, en particulier Martine qui depuis plusieurs années, assidue à toutes les réunions, suit le dossier du PLUI, qui définira une stratégie d'aménagement du territoire de la Communauté de Commune. L'enquête publique qui permettra à chaque habitant de la commune et du territoire de s' exprimer devrait se dérouler au second semestre 2024, pour une adoption du PLUI en 2025. Pour les communes rurales, la colonne vertébrale des PLUI , est la constructibilité très,très limitée qui y sera autorisée.

Sur le volet communication,comme je l'avais évoqué l'an dernier, le CM a décidé d' explorer par l'intermédiaire de l'association des maires ruraux, la pertinence d' un site simplifié INTERNET dénommé Campagnol.fr et d' une page Facebook. Mathieu, que je remercie vivement s'est attelé à la tache pour la mise en place de ces nouveaux modes de communication.

En tapant -beaufai.fr- dans la barre d'adresse, vous arrivez directement sur le site qui bénéficie aussi d'une application sur smartphone. La page facebook se trouve en recherchant « commune de beaufai »

Ce site en cours de construction et son application mobile vous permettra d'être informé des nouvelles communales et d' intérêt général, (par exemple, les CR de CM) soyer tolérant sur les imperfections, c'est un travail bénévole mené par des non professionnels. Des flyers d'information pour le téléchargement de l' application sur smartphone sont disponibles dans la salle.

Les personnes éloignées du numérique ne seront pas oubliées.

Dernière innovation de cette année 2023 : Le CM a souhaité créer un logo pour identifier la commune,... et qui donc à Beaufai pouvait s'atteler à cette tache , vous l'aurez tous deviné, je me suis adressé à notre artiste local ...THÉO que je remercie d'avoir accepté et qui va nous faire la genèse de ce logo identifiant la commune.

Merci Théo de cette présentation.

Arrivé au terme de mon intervention,... au nom de l'ensemble des élus de Beaufai, celles et ceux qui sont autour de moi vous souhaitent une très belle année 2024, une année tout simplement de petits et grands bonheurs.

Commençons par un petit, en nous rejoignant au verre de l'amitié.

Merci de m'avoir prêté attention.

Dominique NETZER
Maire de Beaufai